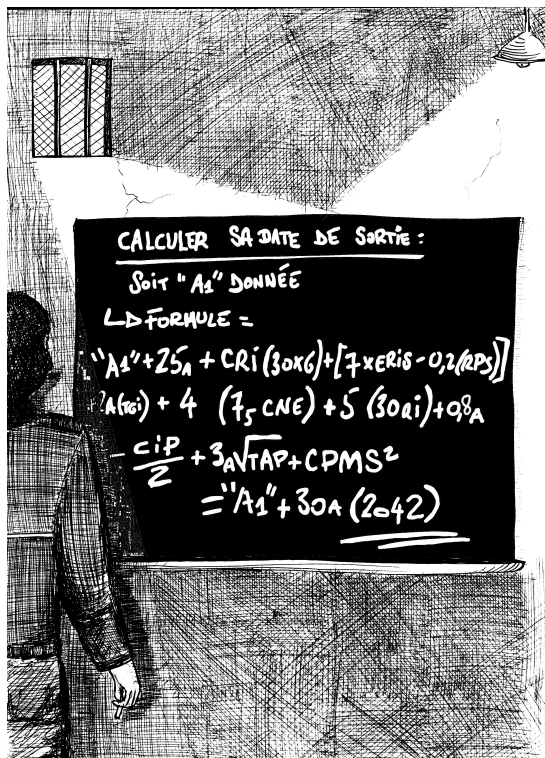


Ce nouveau type de QHS ultramoderne permet de tirer l'ensemble du système pénitentiaire vers le « plus de sécuritaire ». Bien sûr, avec les prisonniers, il faut en exiger la fermeture ainsi que l'arrêt de la construction de Vendin-le-Vieil – sans oublier les quartiers maison centrale (QMC) déjà existants, les centrales sécuritaires et les centres de détention. On n'y arrivera pas si l'on ne parvient pas à être plus nombreux. Dehors, il faut rassembler des forces éparpillées pour parvenir à donner un écho à ce qui se passe. Il est urgent de rassembler le plus d'informations nécessaires sur la réalité de ce qui se passe à l'intérieur des murs, de les diffuser largement pour briser aussi bien le silence qu'un trop plein de descriptions mensongères véhiculées par les médias. La solidarité est une arme qui ne peut être efficace que si elle est à l'œuvre dedans et dehors à la fois. Que la voix des incarcérés soit présente et active dans la société, qu'elle participe à la critique de ce système qui produit la misère et l'enfermement. Que disparaisse cette idée répandue que les prisonnières et prisonniers sont des sous êtres humains à qui on peut administrer les pires des châtiments.

(Extraits du journal L'Envolée N° 38, février 2014)

Adresse : 43 rue de Stalingrad, 93100 Montreuil Email : contact@lenvolee.net

Site : www.lenvolee.net



PRISON DE CONDE-SUR-SARTHE : TOMBEAU DERNIER CRI POUR PEINES INFINIES

En avril 2013, la prison de Condé-sur-Sarthe (Alençon) était inaugurée par Taubira. Cette taule est le résultat de plus de douze années d'études ministérielles sur les types d'établissement censés tenir enfermés des prisonniers désignés difficiles et condamnés à de très longues peines. Soixante-dix personnes y sont incarcérées dans deux bâtiments parfaitement hermétiques. La prison ne fonctionne pas encore à plein, elle est à un stade « expérimental ».

Tout est conçu pour que les prisonniers se croisent le moins possible et en tout petit nombre. Les activités, les promenades se font à sept, grand maximum. Cette prison dernier-cri est conçue sur le modèle d'un grand quartier d'isolement (QI), la version ultra-moderne des anciens quartiers de haute sécurité (QHS). Depuis son ouverture, les « incidents » se succèdent pour une raison simple : elle est invivable, et les prisonniers demandent leur transfert dès leur arrivée dans ce mouiroir high-tech. Le QI et le mitard sont pleins en permanence. (...) Condé, tout comme Vendin-le-Vieil, sa réplique en cours d'ouverture, doivent être fermées immédiatement, c'est ce qui se dégage des premiers témoignages des prisonniers et de leurs familles.

Déjà cet été, plusieurs mouvements de contestation avaient secoué quelques prisons : Bourg-en Bresse, Blois, Châteaudun, Bois-d'Arcy, pour celles que l'on connaît. Loin d'être des « mouvements d'humeur » comme l'ont présenté les médias, ils étaient tous au moins l'expression d'une dénonciation de la politique de refus des aménagements de peine, des rejets des demandes de transfert, de l'absence de soins, etc. Depuis le début du mois de décembre, une nouvelle série de mouvements, individuels et collectifs, ébranlent le système pénitentiaire. Ce n'est pas la première fois que cela se produit : au début des années 1970, une vague d'émeutes sans précédent avait littéralement mis à mal tout l'édifice carcéral. De nombreux prisonniers, sur l'ensemble du territoire, soutenus à l'époque par des intellectuels et des militants, avaient remis en question des conditions de détention archaïques, en complet décalage avec les évolutions récentes de la vie à l'extérieur : l'AP continuait à censurer les journaux à coups de ciseaux avant de les laisser rentrer, et distribuait du pain sec en guise de repas... Tout laisse à penser qu'aujourd'hui les prisonniers et les prisonnières se trouvent à nouveau face à une impasse mise en place par le système carcéral et judiciaire : en plus de trente ans, le pouvoir a fabriqué, à coups de lois successives de plus en plus répressives, de durcissement du code pénal et de construction de centres

pénitentiaires de plus en plus sécuritaires, une situation de non-retour pour celles et ceux qui ont à subir des peines infinies. (...)

Au début du mois, des prisonniers se sont mutinés au centre de détention d'Argentan, brûlant une aile de la prison, détruisant des caméras de vidéosurveillance et résistant à l'assaut des Eris venus pour les mater. A la prison de haute sécurité de Condé-sur-Sarthe, les incidents se sont succédé sans cesse jusqu'à la mi-décembre. Des prisonniers du bâtiment 2 ont refusé de regagner leur cellule ; un maton a été pris en otage par deux prisonniers à la fin du mois ; le lendemain, des prisonniers ont à nouveau refusé de regagner leur cellule ; quelques jours plus tard, un autre surveillant a été « poignardé » avec une arme artisanale, le surlendemain le directeur adjoint a reçu quelques coups de « pic » dans la figure... La réponse a été immédiate à chaque fois : intervention des Eris et procès en comparution immédiate, dans des conditions expéditives à la limite du cadre légal, parfois en l'absence de l'inculpé et sans prévenir son avocat. Pour ceux qui ont déjà été jugés, les peines prononcées sont lourdes et s'ajoutent aux condamnations précédentes sans aucune possibilité de confusion de peines : huit ans pour les « preneurs d'otage », trois et quatre ans pour les coups de « poinçon ».

Le même mois, plus d'une soixantaine de prisonniers de la centrale de Moulins ont d'abord bloqué la promenade pour protester contre les conditions de travail aux ateliers, puis ils ont refusé de regagner leurs cellules deux jours de suite. Seule réponse : les Eris, et le transfert des quatre que l'AP a désignés comme meneurs. Aux Baumettes, à Marseille, la directrice de la maison d'arrêt (MA) pour hommes a été prise en otage par un prisonnier. Quelques jours après, c'est une psychologue

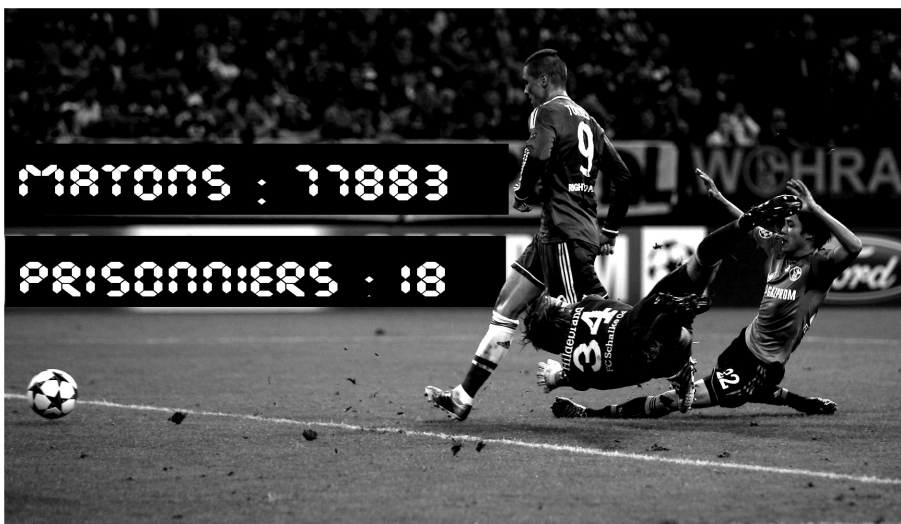
de la MA de Toul qui a été prise en otage par un prisonnier à l'aide d'une brosse à dents taillée en pointe. A chaque fois, tout le gratin s'est déplacé : préfet, directeur départemental de la sécurité publique, procureur local... et puis les Eris, le GIPN et le GIGN. La violence de ces robocops est évidemment sans commune mesure avec les actes quasi désespérés de personnes qui pour la plupart ne demandent que la simple application du code de procédure pénale.

Quand un prisonnier entreprend la prise d'otage d'un personnel pénitentiaire, il sait que ce qui l'attend, c'est le passage à tabac, le mitard, le transfert, des années de QI et une condamnation au pénal ; bref une répression sans pitié. Il faut être poussé à bout pour en arriver là. C'est qu'il n'a pas d'autre moyen de se faire entendre par une administration indifférente à toutes ses demandes. La réalité quotidienne de l'univers carcéral, c'est l'absence d'interlocuteur, le mépris et l'humiliation – à des années-lumière des discours de façade de Taubira, l'actuelle ministre des tribunaux et des prisons, et consorts sur la réinsertion, le droit des prisonniers, la concertation et autres foutaises.

Toutes les nouvelles prisons sont dotées de moyens technologiques de surveillance ultramodernes : Condé-sur-Sarthe qui est la plus récente compte plusieurs centaines de caméras permettant de suivre tous les mouvements des 70 prisonniers. L'ouverture des portes des cellules se fait électroniquement afin de limiter autant que possible les contacts entre enfermés et enfermés. Toute circulation est impossible d'un bâtiment à l'autre. Dans chaque unité, les prisonniers ne se croisent qu'en très petit nombre : les cours de promenade minuscules sont prévues pour sept personnes ; même chose pour les quelques activités proposées. Ces établissements sont en fait conçus comme des QI à plus grande échelle. Il faut ajouter à tout ça l'administration massive de tranquillisants, de gré ou de force : sous forme de cachets, ou d'injections pour les plus récalcitrants.

Il est clair que l'AP est en train d'expérimenter une gestion ultrasécuritaire de l'enfermement de prisonniers condamnés à des peines de plus en plus longues : les « récalcitrants » dans de QI tels que les quartiers maison centrale de Réau, d'Annoeullin ou la prison de Condé-sur-Sarthe, et les autres dans les nouveaux centres de détention à régime différencié. Le pari délirant de ce gouvernement, dans la parfaite continuité des précédents, est de parvenir à garder des hommes et des femmes qui n'ont plus rien à perdre sans que ceux-ci ne se révoltent ou ne cherchent à s'évader.

Pour pouvoir envisager d'organiser un soutien extérieur, il est essentiel que les prisonniers donnent le plus de témoignages possible : courriers, parloirs, coups de téléphone, rencontres avec les proches... L'important, c'est de parvenir à expliquer les causes de ces mouvements, de cette colère, de ces actes parfois désespérés, pour empêcher le discours médiatique de les réduire à des explosions de violence aveugle ou de simples pétages de plomb.



Prises d'otages : un "sport national"
(Laurent Scassellati - syndicat pénitentiaire UEAP)